

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS & C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

### Cahors, 15 Juillet.

Les idées de modération ont triomphé, à la Chambre des députés, dans la discussion de la loi municipale. L'ensemble de cette loi a été voté mercredi, ainsi que nous l'avons annoncé par dépêche jeudi dernier. Toute crise ministérielle est par conséquent conjurée, et les calculs que l'on avait faits sur le renversement du ministère se sont évanouis.

Nous donnons plus loin les détails de la séance du vote final.

Dans la journée précédente, les bonapartistes, peu satisfaits du calme du pays, n'avaient pu obtenir que 63 voix en faveur d'un amendement présenté par un des leurs, M. Dugué de la Fauconnerie, et demandant la nomination des maires et des adjoints par les électeurs municipaux. Jugez de l'état d'anarchie et de luttes incessantes dans lequel toutes les communes de France seraient plongées si un pareil système avait pu être adopté. Comme il serait facile de pêcher en eau trouble au milieu d'une pareille désorganisation !

Le chiffre de 63 voix indique le maximum des forces intransigeantes de l'Empire. Les autres 15 ou 16 voix du groupe sont considérées comme suspectes ou simplement demi-bonapartistes. Ce n'est pas inquiétant. M. Paul de Cassagnac, qui a voté pour l'amendement de M. Dugué de la Fauconnerie, croit-il avoir fait acte de dévouement et de fidélité envers le maréchal, en soutenant un principe dont l'application serait le bouleversement complet des administrations municipales, et qui est, d'ailleurs, le contrepied des doctrines napoléoniennes ?

Les trois députés bonapartistes du Lot, MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour, se sont prononcés en faveur de l'amendement.

On lit dans le *Moniteur universel* :

M. de Marcère a indiqué avec une remarquable précision de langage le programme du ministère, et il l'a résumé dans ce mot : l'harmonie des pouvoirs. Faire que les trois pouvoirs qui, dans notre constitution, composent le gouvernement, vivent en paix entre eux, qu'ils s'accordent pour le bien du pays, tel est l'objet que se proposent les conseillers du maréchal de Mac-Mahon. Ils veulent avant tout éviter des conflits qui seraient funestes à la République. Ils savent que les adversaires de nos institutions, que ceux qui ne désirent rien tant que la ruine du gouvernement, mettent tout leur espoir dans les conflits entre les grands

pouvoirs de l'Etat et se réjouissent de toutes les exigences qui peuvent les provoquer. Les républicains ne feraient pas preuve de beaucoup de sens s'ils entraient ainsi dans le jeu de leurs ennemis et s'ils se jetaient dans les exagérations où s'attendent à les voir tomber des personnes qui assurément ne veulent aucun bien à la République. M. Jules Ferry, le rapporteur de la commission, les avait avertis de ce danger; ils ont su s'en préserver.

Eviter les conflits, tel est donc l'objet du ministère, telle est la pensée principale de sa politique, c'est assez dire qu'il n'est pas pour les solutions tranchées et qu'il incline vers les transactions. Il consent à céder sur un point, à condition qu'il obtiendra en échange une concession équivalente; il n'a pas réclamé pour le gouvernement le droit de nommer les maires dans toutes les communes; en revanche, il n'a pas dû admettre que ce droit dans toutes les communes appartenait aux conseils municipaux; il a pris une voie moyenne où il peut raisonnablement espérer que les deux majorités parlementaires le suivront.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 12 juillet.

M. Madier de Montjau a prononcé un discours qu'il n'avait pu placer dans la discussion générale.

M. Le Pomellec exceptait Paris de son système, qui tendait à faire élire tous les maires et tous les adjoints de France par les conseils municipaux.

M. Madier de Montjau, qui est sur ce point de l'avis de M. Barodet, supprimait cette exception dans son amendement, qui n'était, à l'exception de cette modification, que la reproduction de celui de M. Le Pomellec.

M. Madier de Montjau aime les luttes violentes et les partis extrêmes. Il prétend que la Chambre doit vouloir ce que veut le pays, que le pays veut l'élection de tous les maires et de tous les adjoints par les conseils municipaux; que la Chambre doit par conséquent adopter ce système, sans se demander s'il ne sortira pas de son vote un conflit parlementaire et une crise ministérielle.

D'après M. Madier de Montjau, ni le pays ni la Chambre ne peuvent abdicquer devant de pareilles menaces. Son langage n'a eu, du reste, aucun succès. Son sous-amendement à l'amendement de M. Le Pomellec, dans lequel l'exception de Paris était supprimée, a été écartée par 343 contre 63, sur 406 votants.

L'amendement primitif qu'il avait repris a été, à son tour, repoussé par 269 voix contre 77, sur 346 votants.

M. le marquis de Castellane est alors venu demander, par voie d'amendement, la remise en vigueur pure et simple de la loi de 1871. Cet amendement qui était présenté, au cours de la délibération était soumis à la prise en considération.

Après quelques observations de M. Jules Ferry qui s'est opposé à cette prise

en considération, au nom de la commission, l'amendement de M. Castellane a été également écarté par 271 voix contre 137, sur 408 votants.

Les amendements de détail ont ensuite succédé aux amendements de détail. La discussion s'est égarée dans ces infimes petits. Une observation de M. Tallandier a rappelé une seconde fois à la tribune M. Jules Ferry. En sa qualité de rapporteur, il a déclaré que la commission a entendu de réserver toutes les solutions qui pourront être proposées, lorsque la Chambre sera appelée à examiner la loi organique des municipalités.

M. Jules Ferry a très-nettement qualifié le projet de loi qui était en délibération de projet transactionnel.

C'est ainsi que l'a compris la Chambre et c'est en lui laissant ce caractère qu'elle l'a adopté dans son ensemble.

Mais avant ce vote final, la Chambre a dû voter au scrutin sur la troisième partie du cinquième paragraphe de l'article 2. Cette partie se rapporte à la nomination des maires des chef-lieux de canton. M. Raoul Duval en avait demandé la suppression. Sa proposition a été repoussée par 287 voix contre 132, sur 419 votants.

Enfin, sur la proposition de M. Hémon, et avec l'adhésion du gouvernement et de la commission, une décision grave a été prise, aux applaudissements de la gauche.

Tous les conseils municipaux seront renouvelés dans trois mois. Un mois après, on procédera à la nomination des maires et des adjoints, conformément à la loi nouvelle.

La séance n'a été levée qu'à sept heures.

### ORIENT

Malgré les avis contraires de Belgrade, les dépêches reçues ne laissent plus aucun doute sur les nombreux et graves échecs subies par les troupes serbes dans les divers combats des derniers jours.

Les généraux serbes, d'après le *Moniteur universel*, n'avaient qu'une seule chance de succès. C'était une brusque entrée en campagne avec toutes leurs forces réunies qui leur permit de se jeter au milieu des concentrations des divisions turques, et de les battre isolément. Ils auraient, de plus, essayé de soulever sur leur passage les populations bosniaques et bulgares. Ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit l'armée serbe s'éparpiller en quatre corps à Zaïstchar, à Aleksinat, à Yavor et sur la Drina inférieure, en face de Belgina, lorsque ce n'eût pas été trop de l'armée tout entière pour entreprendre une opération décisive.

On put croire toutefois que tel était le plan adopté lorsqu'on vit le corps le plus nombreux, comprenant environ

45,000 hommes placés sous les ordres du général Tcherniaïeff, tourner Nisch et se porter rapidement sur la route de Sophia. Mais après deux jours de marche et une affaire assez brillante, quoique insignifiante par ses résultats, il crut devoir s'arrêter. Il était en effet déjà menacé sur sa gauche par le corps d'armée de Widdin qui, sous les ordres d'Osman-Pacha, avait passé le Timock et attaqué Zaïstchar. Le colonel Lesjanine avait beaucoup de peine à tenir cette position, dont la prise permettait aux Turcs de couper les communications et la retraite de la principale armée serbe. D'autre part, le général Tcherniaïeff avait pu s'apercevoir dans les combats qu'il avait eu à livrer, que la qualité de ses troupes était très-inférieure à ce qu'on se plaisait à croire avant l'ouverture des hostilités. Le courage des régiments serbes se montra des plus brillants; mais rien ne peut donner une idée de la confusion qui régnait dans les rangs. Non plus que dans la transmission des ordres et dans le service de l'intendance. De plus, on dut constater que l'infériorité de l'artillerie était plus grande encore qu'on ne le supposait.

Cependant, après plusieurs jours d'hésitation, on comprit qu'on ne pouvait rester plus longtemps dans l'inaction, et que chaque heure augmentait les chances des Turcs en leur permettant de réunir et d'amener toutes leurs forces sur la frontière serbe. Une attaque sur tous les points fut donc résolue. Il fut convenu que le colonel Lesjanine prendrait l'offensive contre le corps turc de Widdin, pendant que le général Ranko Alimpitz renouvellerait ses attaques contre Belgina et que l'armée du sud, sous les ordres du général Zach, commencerait ses opérations pour s'emparer de Novi-Bazar. Le général Tcherniaïeff confiait en même temps à son aile gauche, composée de la division Stratimirovich, la mission d'enlever Ak-Palanka.

Mais toutes ces attaques échouaient également. Le colonel Lesjanine était d'abord repoussé avec de grandes pertes, puis laissait emporter Zaïstchar; et sa division se débandait entièrement. Le général Alimpitz continuait à trouver dans les murs de Belgina une invincible résistance. Le général Zach se faisait battre par Mehmet-Ali-Pacha et le général Stratimirovich échouait devant Ak-Palanka. Seule une brigade de l'armée du sud, commandée par le colonel Eintich, obtenait un succès relatif.

Ces événements se passaient les 6, 7 et 8 juillet. Pendant ce temps Abdul-Kerim-Pacha, ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée turque, avait rassemblé à Sophia des forces évaluées à 25,000 hommes, parmi lesquels 10,000 hommes de la garde :

puis il les portait rapidement sur la droite de l'armée de Tcherniaïeff, tandis qu'il donnait l'ordre au corps de Widdin, que la prise de Zaïstchar rendait libre, de remonter le Timock et de menacer la gauche de l'armée serbe. Le général Tcherniaïeff dut reculer d'abord à Babina-Glava, puis au nord de Nisch sur le territoire serbe. Comme conséquence de ce mouvement de retraite, le quartier général du prince Milan qui était resté à Aleksinat, se reportait à Paratjin, place assez forte située en arrière du confluent des deux Morawa, et qui défend les défilés de la route qui mène à Belgrade et à Semendria.

### On lit dans la *Liberté* :

Le temps n'est pas éloigné, pensons-nous, où une conférence des grandes puissances de l'Europe se réunira à Vienne pour régler une fois encore la question d'Orient. Les succès des Turcs ne sont plus à mettre en doute, et si nous nous en réjouissons, ce n'est point que nos sympathies fassent défaut aux malheureuses populations de la Turquie d'Europe, c'est parce que le sang va cesser de couler et que les villages en flammes ne projeteront plus leur lueur sinistre sur des scènes effroyables de dévastation. L'entrevue récente à Reichstadt de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Autriche a produit, cela n'est pas douteux, des résultats favorables à la paix et aux vues que nous avons développées au début même des affaires d'Orient. L'empereur de Russie, avec une sagesse et une modération dont il ne s'est jamais départi depuis le commencement de son règne, aspire visiblement à un règlement pacifique de la question d'Orient. Le rêve de Catherine II ne hante plus son esprit comme celui de son père, l'empereur Nicolas, le grand vaincu de Sébastopol. Le czar veut arriver à une solution équitable, et les sympathies que l'Europe entière ressent pour la Russie ne permettent pas de douter que satisfaction ne lui soit donnée. On peut considérer aujourd'hui que les deux empereurs réunis à Reichstadt se sont entendus sur trois points :

Maintien rigoureux du principe de non-intervention ;

Localisation de la guerre ;

Enfin, entente de toutes les puissances garantes de l'intégrité de la Turquie pour le cas où les événements exigeraient un nouveau règlement de la question d'Orient.

Tout cela, nous le répétons, est sérieux et de nature à causer une satisfaction profonde à tous ceux qui estiment comme nous que la force ne dénoue rien, ne fonde rien.

La réunion d'une conférence pour le règlement de la question d'Orient est imminente. Le programme de cette conférence est tracé d'avance.

Après avoir obtenu de la Turquie elle-même des garanties pour assurer l'indépendance des populations chrétiennes,



après avoir réformé le système d'impôt si défectueux dans ces contrées, la conférence devra obtenir de la Porte le règlement définitif des grands intérêts engagés en Orient, aussi bien par nos nationaux que par les Anglais, les Autrichiens, les Italiens qui, depuis nombre d'années, ont confié leur épargne, le prix de leurs travaux, de leurs privations à la Turquie qui a tout dévoré. Assurément on ne saurait exiger d'un Etat aussi affaibli qu'il reprenne du jour au lendemain le paiement de sa dette, mais il importe que ses créanciers ne soient pas réduits au bon caprice ou au bon plaisir de la Porte. Et si la conférence a conscience de sa véritable mission, elle poussera son œuvre aux extrêmes limites de la justice et du droit en essayant d'arracher ces magnifiques provinces à la misère, à l'isolement aux guerres de clochers, aux représailles incessantes, aux brigandages, car il s'agit des régions les plus fertiles et les plus belles de l'Europe.

REVUE DES JOURNAUX

Journal des Débats

Nous avons lu avec surprise, dans une correspondance adressée de Paris au *Daily Telegraph*, que les projets pacifiques de la France n'étaient pas aussi bien arrêtés qu'on pourrait le croire, et que, malgré les apparences contraires, la politique d'aventure conservait chez nous de nombreux partisans. Le *Daily Telegraph* est obligé d'avouer que les trois quarts de la nation désirent la paix; mais il reste l'autre quart sur lequel il se permet des inductions que nous qualifierons de téméraires, ne voulant pas employer une expression qui serait plus juste, mais que notre confrère trouverait peut-être trop sévère.

A la tête du pouvoir, dit-il, est un soldat; un des principaux ministres, qui est en même temps un ami particulier de M. le maréchal de Mac-Mahon, M. le général de Cissey, est également un soldat; M. le duc d'Aumale, « dont l'influence sur le gouvernement actuel n'est un secret pour personne, est affamé » de gloire militaire. « La neutralité militaire de la France est donc à la merci d'un entraînement du « Maréchal et » de son entourage. » Il suffirait d'une proclamation belliqueuse, d'un appel chaleureux adressé par un gouvernement populaire aux passions nationales, pour faire oublier à la France toutes ses résolutions, et pour la précipiter de nouveau dans une de ces grandes guerres dont les désastres de 1870-1871 ne lui ont pas fait perdre le goût.

Nous ne savons où le correspondant du *Daily Telegraph* a puisé les renseignements qu'il adresse à son journal; mais nous pouvons lui affirmer qu'il ne connaît guère mieux notre gouvernement que notre pays. La France ne se laisserait pas aveugler par une proclamation enthousiaste; « l'odeur de la poudre » ne l'enivrerait pas au point de lui faire perdre en un jour le fruit de cinq années de sagesse, de modération et de travail. Mais la proclamation dont parle le *Daily Telegraph*, ce n'est pas le gouvernement actuel qui pourrait la lancer. Il est vrai qu'à la tête de ce gouvernement est un maréchal. Dans la crise intérieure qu'elle traverse, la France a jugé prudent de mettre ses institutions nouvelles sous la protection d'un soldat dont le nom seul était une garantie pour les intérêts conservateurs, dont la loyauté était la meilleure sauvegarde des intérêts libéraux. Mais, en acceptant le pouvoir, le maréchal de Mac-Mahon n'a eu aucune pensée d'agression extérieure; il a voulu, au contraire, assurer le maintien de la paix, qui ne saurait être solide tant qu'un grand pays comme le nôtre, incertain de son avenir, soucieux même de son lendemain, n'est pas défendu par une Constitution et des pouvoirs fortement organisés contre la menace d'une révolution.

Il est vrai aussi que M. le général de Cissey est un soldat; ce qui serait surprenant, c'est qu'il ne le fût pas. Le *Daily Telegraph* voudrait-il nous dire ce qu'il trouve d'étrange dans la présence d'un militaire au ministère de la guerre? Le même phénomène se produisant autour de nous chez tous les peuples qui ont une armée, nous avons peine à comprendre qu'il soit en France une menace de guerre et un danger pour la tranquillité de l'Europe.

Quant au duc d'Aumale, le *Daily Telegraph* se trompe complètement sur son compte. Le duc d'Aumale a eu assez de gloire militaire pour ne pas chercher des triomphes personnels dans une aventure nationale; avant tout, il a soif de servir son pays avec intelligence et dévouement, et nul ne sait mieux que lui que le moyen d'être utile à la France n'est pas d'allumer une guerre qui compromettrait ses forces à peine rétablies. Toute la correspondance du *Daily Telegraph* est un pur roman que nous ne pouvions cependant laisser passer sans protestation. S'il y a en ce moment en Europe une puissance qui soit dévouée à la paix, par conviction, par sentiments et par intérêt, c'est la France!

INFORMATIONS

D'après le correspondant de l'*Echo du Parlement*, les renseignements qui arrivent de Philadelphie sur l'exposition allemande sont accablants. Un délégué officiel vient d'adresser de Philadelphie un rapport aux journaux, dans lequel il déclare catégoriquement que l'Allemagne a subi une défaite écrasante sur toute la ligne, que ses produits sont pour la plus grande part inférieurs à ceux de toutes les autres nations. « La presse américaine, écrit ce délégué allemand, nous traite de la façon la plus pénible pour notre amour-propre; elle nous reproche de fabriquer sur ce principe: bon marché et mauvais; elle dit qu'on peut apprendre plus ou moins chez toutes les nations, chez les Allemands rien! »

L'*Echo du Parlement* continue:

« Les Allemands sont forcés d'acheter à l'étranger presque tout ce qu'ils veulent avoir de bon. Que leur exemple serve de leçon aux industriels qui, chez nous, auraient également l'envie d'introduire le tripotage dans leur fabrication. »

« Les produits que l'on achète à Berlin à bas prix sont plus que mauvais, ils ne valent absolument rien. Un lit à bon marché succombe sous le poids d'une personne ordinaire; une lampe à bon marché ne s'allume pas; une étoffe à bon marché ne tient pas sur la table. »

« La *Post* disait dernièrement que quatre cents familles anglaises venaient de quitter Dresde qu'elle habitaient, pour le midi de la France, afin d'échapper au bon marché allemand. Le même fait s'est présenté à Heideberg et au Rhin. »

« La *Gazette de Cologne* annonce que l'exportation française chasse la fabrication allemande de l'Orient, de l'Amérique du Nord et du Sud, de la Scandinavie et de la Russie. »

« Berlin exportait autrefois une quantité très-importante de meubles en Autriche, en Roumanie, en Hollande et ailleurs. Aujourd'hui les marchands berlinois achètent à Paris. Ils obtiennent de la meilleure marchandise à 30 0/0 meilleur marché, tous frais payés. »

« Il n'y a pas longtemps que l'Allemagne exportait beaucoup plus en Russie qu'elle n'importait de ce pays; la carte a tourné: c'est la Russie qui maintenant exporte plus qu'elle n'importe. »

« Les marchandises allemandes sont reléguées à Berlin même à l'arrière-plan. Quand vous entrez dans un magasin où l'on ne trompe pas, on vous montrera de la soie française, italienne, puis de la soie allemande. »

« Ouvrez les journaux aux pages d'annonces, plus que jamais on y présente des

rideaux suisses, des gants de Paris et de Vienne, des étoffes et des meubles français, des bronzes français, des cigares hollandais, de la chaussure viennoise, des photographies américaines, des draps anglais, français, belges, etc. L'immense écart entre l'exportation et l'importation reste le même. On ne veut plus de fabrication allemande, malgré son prétendu bon marché. »

M. Sauzet, ancien ministre, ancien président de la Chambre des députés sous Louis-Philippe, vient de mourir à Lyon. M. Sauzet avait quitté la vie publique depuis 1848. Après avoir été le collègue de M. Thiers dans le cabinet de 1836, M. Sauzet fut nommé président de la Chambre des députés en 1839 et occupa le fauteuil jusqu'en 1848. Depuis lors il vivait loin du monde politique.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Le trentième anniversaire de l'exaltation de Pie IX au trône pontifical, dit le journal *Rome*, produit sur certains esprits diplomatiques et politiques un haineux espoir. « Nous attendons depuis trop longtemps la fin du pontificat, se disent-ils, pour qu'elle ne soit pas imminente. Aucun pape n'a autant duré; les catholiques crient au miracle. Le fait est très-extraordinaire sans doute, mais chaque jour qui passe nous rapproche de l'événement, et nous devons très-sérieusement nous préparer pour le conclave. »

Pauvres esprits! ajoute l'*Univers*; que leur pensée est courte! Que leur vue est bornée!

— Le nouvel évêque de Fréjus et Toulon; Mgr Terris a été sacré le 29 juin dernier.

Mgr Bornet, éditeur des Œuvres de l'illustre et regretté Mgr Gerbet, a reçu un bref du Souverain Pontife.

— Un comité de propagande catholique vient d'être constitué, à Paris, rue de Grenelle, sous la présidence de M. Chesnelong, pour la diffusion des publications populaires entreprises par la société bibliographique.

Parmi les membres de ce comité figurent: MM. de Champagny, Keller, de Belcastel, de Plœuc et de Larcy.

— On annonce la mort de Mgr Bompis, vicaire-général du diocèse d'Angers.

« Mgr Bompis était né en 1808, dit l'*Etoile*.

« Il fut nommé vicaire-général le 16 août 1850, après avoir été plusieurs années supérieur du collège de Mongazon. »

Mgr Bompis était prêtre de la maison du Saint-Père.

— Grimés sur leur perchoir, les rédacteurs du *Rappel* aux abois, sont sans cesse à rêver à quelque nouvelle *pantalonade*.

C'est le métier de ces gens-là. Aujourd'hui les voilà qui se moquent avec aplomb des noms de nos évêques: Mgr Vigne, Mgr Cotton, etc.

Quelles pauvretés insignes! Est-ce que par hasard les rédacteurs du *Rappel* compteraient des *Montmorency* parmi leurs ancêtres?

Quand on s'appelle Meurice ou Vacquerie, on n'a pas le droit de rire du nom des autres.

Henri NADAL

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Lundi, 10 juillet, l'antique sanctuaire de Rocamadour a reçu deux illustres pèlerins, Mgr GUIBERT, cardinal, archevêque de Paris et Mgr MÉGLIA, nonce du St-Siège. Ils étaient conduits par Mgr GRIMARDIAS, évêque de Cahors, visiblement heureux de montrer à ses hôtes la merveille de son diocèse.

A quelque distance du saint lieu,

les prélats mirent pied à terre. La nuit était descendue. La foule accourue à leur rencontre; la vue des lignes de feu qui dessinaient à l'horizon le château et ses remparts; les formes abruptes de la nature, dont la vague clarté des étoiles indiquait les abîmes en les dissimulant, enfin une exquise et touchante adresse de bienvenue prononcée par le supérieur des missionnaires; tout préparait les deux éminents pèlerins à des impressions qui allaient dépasser leur attente. Le souvenir de Zachée recevant dans sa maison la personne même du Sauveur, planait sur toute la scène; et nous tous, oubliant volontiers la distance des siècles pour remonter à l'ère évangélique, nous pensions le voir apparaître ici, pour recevoir dans sa grandiose solitude, saint Pierre, le fondateur de l'Eglise romaine et saint Denis, le fondateur de l'Eglise de Paris.

Le lendemain, les fidèles et un nombreux clergé remplissaient la Chapelle miraculeuse. On avait quelque espoir d'entendre Mgr l'Archevêque de Paris. Il faut avoir vu l'assemblée suspendue à cette figure, vraie figure de l'homme de bien, pour comprendre l'autorité de la vertu et de la bonté, quand la vieillesse les consacre et les couronne. Comme nous aimons les conseils de ce sage! Comme les oracles de cette raison à la fois si simple et si haute nous persuadaient! Comme nous partageons ses sentiments de fidélité envers Pie IX et le St Siège! Comme il nous flattait en louant l'intelligent et noble caractère de notre évêque, en devinant l'amour profond qui nous lie à lui! De quel cœur il parlait de la France! Quelle sûreté de vue! Quels souffles de miséricorde et de conciliation dans ses accents! Et parce qu'il nous voyait de plus en plus avides et charmés, il ne se lassait pas de nous parler.

Après les prières, les Prélats ont parcouru en détail le groupe des monuments qui doivent une grande partie de leur résurrection ou de leur splendeur à la puissante administration de Mgr Grimardias. Ils ont visité la grotte de Zachée, la place du premier autel consacré à la Mère de Dieu, et sa pieuse chapelle, le rocher gigantesque qui en forme la voûte, la majestueuse église de St-Sauveur et sa belle crypte, la chapelle aérienne de St-Michel, le pittoresque palais des évêques, merveille d'art gothique, l'escalier de 260 marches dont vingt générations ont usé et usent encore les pierres avec leurs genoux. Et parce que l'histoire peuple ces monuments par les plus illustres souvenirs, les pierres mêmes nommaient St-Martial de Limoges, St-Saturnin de Toulouse, Rolland, le héros des légendes carlovingiennes, le roi saint Louis et tant de princes qui étaient venus prier ici. Devant cette triple majesté de la nature, des arts et de l'histoire, le Cardinal et le Nonce ne pouvaient comprimer leur saisissement.

« Leur admiration semblait épuisée, Elle a été renouvelée par un tableau de nature différente. Tandis que les délassés de l'hospitalité touchaient à leur fin, les deux éminents pèlerins ont pu contempler le nombreux clergé du Quercy, pressé autour de son évêque avec tant d'aisance discrète et de cordial respect, que le cardinal s'est écrié: « Messieurs, je vois ici une chose qui m'est chère entre toutes, c'est le spectacle des prêtres entièrement unis avec leur évêque. Je vous en remercie. »

Le Cardinal et le Nonce, en se séparant de l'Evêque de Cahors, lui ont prodigué sous toutes les formes le témoignage de leur reconnaissance. Ils

ont présagé une prospérité croissante au pèlerinage de Rocamadour, et nous croyons à la vérité de ce présage, parce qu'une visite si mémorable en est la meilleure garantie.

Voici l'allocution prononcée par M. le supérieur, dont il est parlé plus haut:

« Eminence,  
» Excellence,  
» Monseigneur,

« Ce n'est pas, Messeigneurs, sans quelque émotion que je vous aborde. Votre bienveillance nous est connue; néanmoins, l'éclat qui vous environne malgré vous, à cause de vos vertus et de votre dignité, nous empêche de vous exprimer notre reconnaissance, comme nous le voudrions. Notre cœur du moins n'a rien à se reprocher.

« Rocamadour, Messeigneurs, n'a pas toujours été ce qu'il est. Il a eu sa gloire et sa grandeur. Des prières, comme vous, sont venues en d'autres temps, visiter nos célèbres sanctuaires; mais les siècles nous ont un peu maltraités, et, comme tout ce qui a été grand et qui est ancien, nous avons souffert de l'âge. Il me semble, Messeigneurs, que nous commençons à revivre, puisque nous vous voyons au milieu de nous; et pourquoi, Messeigneurs, votre présence ne serait-elle pas pour nous une espérance d'avenir et un pressentiment? Vous devez porter bonheur.

« Notre père, Messeigneurs, ce fut Zachée et nous tenons à descendre de lui. Zachée, non pas le riche et le publicain: il n'y a chez nous ni publicains, ni riches; mais Zachée le converti, le pauvre; oui, le pauvre, et vous nous reconnaissez, Messeigneurs, à un air de famille. Notre père donna tout son bien, et nous nous en ressentons encore.

« Vous avez, vous, Messeigneurs, des ancêtres plus illustres, et je n'oserais jamais, Eminence, comparer Zachée à votre aïeul saint Denis. Denis, en effet, était un savant, membre de l'aréopage; il était d'Athènes, la ville des merveilles, la ville au beau langage; mais aussi la ville turbulente et toujours agitée: c'était le Paris d'alors. Denis fut simple et droit comme le devoir, modeste comme la vraie grandeur, fort comme ce qui est doux, et doux comme ce qui est fort. D'un caractère élevé, d'une prudence consommée, Denis, par sa fermeté et ses lumières, donnait confiance à tous les gens de bien. On comptait sur lui; on espérait en lui. Enfin, rien ne manque à Denis, pas même la pourpre, celle du martyre! Eminence, je m'arrête, on vous reconnaîtrait.

« Je me recueille, Excellence, pour parler encore plus saintement de l'auguste Pie IX, que vous représentez. Ici, nous ne sommes plus sur la terre; les origines de Pierre sont au ciel et au cœur même de Dieu. Aussi nos pensées, nos volontés et nos cœurs sont à lui. Que Pierre parle et nous lui obéirons. Nous voulons voir Pierre et l'entendre, *veni videre Petrum*. Et puisque, Excellence, vous avez mérité de représenter notre vénéré Pie IX, ce choix nous dispense de faire votre éloge, en laissant deviner toutes vos vertus.

« Vous savez maintenant, Messeigneurs, chez qui vous êtes. Zachée reçut Jésus-Christ; il va vous recevoir. Vous trouverez à chaque pas la main et le cœur de notre bon et saint évêque. Il vous suffira pour le connaître et l'aimer comme nous, de laisser parler ses bienfaits. Mais, avant tout, Eminence, Excellence, Monseigneur, bénissez-nous, Notre Père reconnaissant vous attend pour vous le rendre.



Le Phylloxera constaté dernièrement à Labastide-Marnhac par la Société agricole du Lot, vient d'être aussi constaté, officiellement, sur une étendue considérable de la commune de Crégols.

PENSION DE RETRAITE DES INSTITUTEURS.

Voici le texte de la proposition de loi relative à la retraite des instituteurs, etc., que la Chambre des députés vient d'adopter :

Art. 1<sup>er</sup>. — Les inspecteurs de l'enseignement primaire, les maîtres adjoints des écoles normales primaires, les instituteurs communaux et les institutrices communales, les directrices des salles d'asiles communales, seront compris parmi les fonctionnaires du service actif et ajoutés au tableau n° 2, annexé à la loi du 9 juin 1853. Leur pension de retraite sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1877, réglée conformément aux dispositions de cette loi relatives aux emplois de la partie active.

Art. — La pension de retraite sera basée sur la moyenne des traitements et émoluments de toute nature, soumis à la retenue, dont l'ayant-droit aura joui pendant les six années qui auront produit le chiffre le plus élevé.

Art. 3. — Le chiffre de la pension de retraite ne pourra être inférieur à 600 fr. pour un instituteur, et à 500 fr. pour une institutrice et une directrice de salle d'asile communale.

Contrairement à une note qui a été insérée dans quelques journaux de Toulouse et des départements circonvoisins, la distribution des prix dans les lycées et collèges du ressort académique aura lieu le mardi, 8 août prochain.

Le ministre de l'instruction publique vient de décider que, cette année, les vacances des écoles communales ne dureraient qu'un mois, à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

La rentrée des classes aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

On sait que les réservistes pères de quatre enfants passent de droit dans l'armée territoriale; il est question de faire bénéficier de cette faveur les réservistes pères de deux enfants.

On écrit d'Aix : « Nous sommes menacés à Aix d'une épidémie redoutable. La fièvre typhoïde commence à faire de nom-

breuses victimes. On parle du licenciement de l'Ecole d'arts et métiers où une vingtaine d'élèves seraient déjà atteints. »

Nous annonçons jeudi, d'après les journaux de Bordeaux, l'assassinat dans la banlieue de cette ville d'un jeune employé des contributions indirectes, originaire de l'Ariège, M. Sentenac. L'instruction judiciaire a modifié les premières impressions. Il paraîtrait démontré maintenant que Sentenac s'est au contraire donné lui-même la mort.

Voici les nouvelles informations que nous trouvons dans le *Courrier de la Gironde* :

« La lumière se fait peu à peu dans les ténèbres du drame de Bouliac. Il devient de plus en plus certain que M. Sentenac s'est donné la mort. Son chapeau et son revolver ont été trouvés : le couvre-chef, sans doute emporté par le vent jusque dans la rivière; l'arme, à une vingtaine de mètres du cadavre, cachée dans le terrain raviné de l'aubarède, sous les hautes herbes.

« La mort de M. Sentenac doit remonter à mardi. M. Baillet se souvient de ce fait qui a bien sa portée : c'est qu'en mangeant des gâteaux sur l'herbe avec sa dame et Abel, il fut incommodé si vivement par une odeur putride qu'il changea de place pour terminer son repas. C'était probablement les émanations du cadavre qui, par suite de chaleur, était promptement entré en décomposition.

« Du reste, on sait depuis dimanche comment M. Sentenac a passé le temps. Après avoir reçu à la fin du mois ses appointements, il n'a pas reparu à son bureau de l'administration des contributions indirectes. Il ne s'est point couché dans la nuit du dimanche au lundi qui précéda l'exécution de Pascal. Il se trouvait sur la place du cimetière dès le matin, et assista à l'expiation du crime de Lormont.

« A six heures, il alla se reposer sur un canapé, au logement d'un de ses amis, où il dormit le lundi soir. Le mardi, dans l'après-midi, deux personnes, croyant qu'il allait dans la banlieue vérifier un chai, le virent à La Bastide prendre le chemin de la Tresne. Il lisait, en marchant, un journal. A partir de ce moment, quatre heures du soir, on ne sait ce qu'il est devenu.

« Le désordre de ses vêtements, sa cravate dénouée, son pantalon défait

peuvent être attribués à l'étouffement, à la suffocation qu'il a dû ressentir, après s'être brûlé la cervelle. C'est probablement en retirant le pistolet qu'une poche s'est retournée. Ainsi que nous le disions hier, il arrive souvent que des personnes blessées à la tête ont pu faire quelque pas : le sol labouré et fouillé sous ses pieds à une profondeur de dix centimètres témoignerait que son agonie a été longue et que c'est en se débattant qu'il a creusé la terre.

« L'arme trouvée est un revolver à six coups que M. Sentenac avait acheté depuis quelque temps, qu'il portait le matin de l'exécution et que deux de ses amis intimes ont parfaitement reconnu. On doit extraire aujourd'hui les balles et les comparer avec celle qui a été retirée du crâne.

« Jusqu'à présent, comme on le voit, toutes les présomptions sont pour le suicide. Peut-être trouvera-t-on dans les papiers et dans les lettres de ce jeune homme un document de nature à faire connaître ses résolutions »

THÉÂTRE DE CAHORS.  
Demain Dimanche 16 juillet.  
Le Maître de Chapelle et la Dame blanche.

CALENDRIER DU LOT. — Juillet.

JOURS	FOIRES.
16 Diman.	
17 Lundi.	Prayssac, Vayrac.
18 Mardi.	St-Caprais.
19 Mercur.	Duravel.
20 Jeudi.	Mauroux, Salviac.
21 Vend.	
22 Samedi	Fons, St-Céré, Gourdon.

Lunaisons du mois de Juillet.  
 ☉ P. L. le 6, à 3 h. 47 du soir.  
 ☽ D. Q. le 14, à 2 h. 5 du soir.  
 ☽ N. L. le 21, à 5 h. 2 du matin.  
 ☉ P. Q. le 28, à 3 h. 28 du matin.  
 Les jours diminuent de 1 h.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS  
Du 1<sup>er</sup> au 8 juillet 1876.

**Naisances.**  
Fournié, Louis, Cavanies.  
Chimela, Marie, rue Nationale.  
Paganel, Eugène, rue Brives.

**Mariages.**  
Teulet, Jean, et Constant, Désiré.  
Robert, Louis-Pierre, et Sembel, M.  
Delmas, Louis, et Gaucher, Louise.  
Bach, Jean, et Prataude, Louise.

**Décès.**  
Desprat, Jean-Baptiste, 7 jours, rue des Augustins.

et lui, quand la nuit, entendant le vent mugir à travers l'épais feuillage des châtaigniers, ils allaient s'accouder à la fenêtre et contempler le lac en se demandant : — Où sera maintenant notre Arrigozzo ? — Il se rappelait toutes les qualités de son fils qu'on citait pour le premier matelot du pays, avec qui personne ne pouvait lutter pour manœuvrer la voile ou le gouvernail; il lui semblait l'entendre encore ramer; il croyait voir encore les chants dont il avait coutume d'égayer la mélancolique solitude du lac.

Pendant que tous ces souvenirs se succédaient dans l'esprit du malheureux Michel, sa bouche continuait à murmurer ses prières qui résonnaient calmes et monotones comme le bruit d'un ruisseau. Au milieu d'une oraison, il se mit à fredonner involontairement l'air favori d'Arrigozzo; mais il s'en aperçut bientôt et leva vers le ciel avec désespoir ses yeux remplis de larmes.

Cependant il s'approchait de Limonta, et la vue du pays natal donnait encore plus d'intensité à la douleur de ce père sans enfant, de cet époux infortuné.

Mais son chagrin redoubla encore quand on aborda il vit le rivage éduvert d'une foule qui le considérait et semblait l'attendre; et quand au milieu de cette

foule il vit une femme éperdue qui se déchirait le visage, se frappait la poitrine, arrachait ses cheveux gris, et faisait retentir de ses plaintes et de ses cris les échos de la montagne.

Je n'ose pas entretenir plus longtemps le lecteur de ce spectacle de désolation et de pitié. Aussi, laissant de côté le malheureux batelier et sa femme plus malheureuse encore, revenons-nous aux autres personnages de cette histoire que nous avons laissés à Varenne.

CHAPITRE SIXIÈME.

Ils passèrent la nuit le mieux qu'ils purent dans la maison du curé qui ne pouvait assez s'étonner d'avoir de pareils hôtes dans sa pauvre maison, et qui s'en enorgueillit longtemps.

Moussié, Marie-Julien, 9 mois, r Nationale.  
Rey, Claire, sans profession, 78 ans, rue du Cheval Blanc.  
Marcillac, Jean, cultivateur, 29 ans, à Ramonet.  
Camel, Louis, cultivateur, 78 ans, rue Nationale.  
Vaysset, Maria, 8 ans, (Hospice).  
Planavergne, Pierre, cultiv., 34 ans, rue Malique.

DERNIÈRES NOUVELLES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.  
Séance du 13 juillet.

M. Louis Blanc à la parole pour adresser une question à M. le ministre des affaires étrangères.

La Turquie est le théâtre d'une lutte qui peut amener en Europe des complications très graves. Les Serbes déclarent qu'ils ont pris les armes pour arracher à l'oppression leurs frères de Bosnie et d'Herzégovine.

Si la Turquie l'emporte, que fera la Russie? Si, au contraire les Serbes sont victorieux, que fera l'Angleterre?

Il a là des périls à prévoir. Pour les éloigner de nous, quelle est la politique que le gouvernement français compte suivre? En présence d'aussi tragiques éventualités, la tribune française ne peut rester muette. Celle d'Italie, celle d'Angleterre ont parlé.

Un ministre républicain n'a pas à modeler sa conduite sur celle des ministres des monarchies qui prétendent faire de la diplomatie une science occulte.

Le pays ne doit pas rester dans l'ignorance de ce qui l'intéresse au plus haut point, et l'orateur demande à M. le ministre des affaires étrangères de faire connaître les pièces qui peuvent être communiquées sans inconvénient. (Très bien! sur divers bancs à gauche.)

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, répond qu'il ne peut donner une entière satisfaction à la demande de M. Louis Blanc. Il ne serait ni opportun ni utile de discuter en ce moment les événements dont la presqu'île des Balkans est actuellement le théâtre.

La question des alliances de la France en Orient n'est pas de nature à faire l'objet d'un débat public. Ce que la Chambre attend du gouvernement, c'est qu'il ne prenne pas une part active à ces événements.

La France a payé assez cher le droit de se préoccuper exclusivement de ce qui intéresse son apaisement intérieur.

Le gouvernement pense comme la Chambre à cet égard.

Cependant, il ne pouvait se désintéresser absolument de la question, et il s'est efforcé, avec les autres puissances européennes, de réaliser un concert qui se

produit en ce moment sur une base absolue : la non-intervention de l'Europe et l'entente confidentielle sur les éventualités qui viendraient à se produire.

Cette politique permettra de localiser la lutte et d'en voir le terme le plus tôt possible, pour le plus grand bien de ceux même qui l'ont si imprudemment entreprise. (Très-bien!).

La publication des documents diplomatiques n'aurait, en cet état de choses, que des inconvénients, et ne pourrait que faire encourir au gouvernement et à la Chambre de regrettables responsabilités.

Depuis un an la France a donné des preuves de circonspection et de dignité dont on trouverait la trace à chaque pas dans la correspondance diplomatique. Mais la Chambre voudra se contenter de cette déclaration et tiendra pour certain que les intérêts et la dignité de la France ne seront pas compromis au point de vue intérieur ni au point de vue extérieur. (Très-bien! très-bien!).

La Chambre des députés a invalidé ensuite l'élection de M. de Mun par 308 voix contre 181. C'est une maladresse et une faute. L'élection de M. de Mun ne méritait pas cet acte de rigueur tout à fait déplacé, et qui produit la plus mauvaise impression.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 14 juillet, s.

La Chambre vient de voter à l'unanimité le projet de loi ayant pour objet l'ouverture à Paris d'une Exposition universelle internationale en 1878.

On annonce comme devant paraître demain la suite du mouvement administratif qui a paru ces derniers temps. Ce nouveau mouvement comprendra la nomination d'une trentaine de sous-préfets et celles d'un assez grand nombre de conseillers de préfecture.

Bourse de Paris.

Cours du 15 Juillet.

Rente 3 p. %/0.....	68.60
— 4 1/2 p. %/0.....	99.25
— 5 p. %/0.....	106.22 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 14 Jul.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.590 »	3.600 »
Crédit foncier.....	710 »	707 50
Orléans-Actions...	1.015 »	1.010 »
Orléans-Obligations.	320 »	319 »
Suez.....	317 75	312 »
Italien 5 %/0.....	70 50	70 30

Béatrix l'en remercia par un regard si doux, si tendre, si calme et si caressant que le jeune homme en tressaillit de joie.

Le curé de Limonta le prit alors à part et crut de son devoir de l'avertir à quel homme il allait rendre service, certain que cet avertissement lui ferait prendre des précautions; mais Ottorino, moitié par l'insouciance naturelle à la jeunesse, moitié parce qu'il croyait qu'un homme pour qui Béatrix avait eu de la pitié, devait toujours chercher à la mériter, fit peu de cas des paroles du prêtre. Il se décida à envoyer son protégé à Marco Visconti qui ne manquerait pas, par amour pour lui, de le placer dans un de ses nombreux châteaux. Il demanda donc tout ce qu'il fallait pour écrire; mais chose incroyable! on ne put trouver dans tout le pays, même à prix d'or, ni encre, ni plume, ni parchemin, ni papier. Le curé n'écrivait jamais, le pharmacien et les notables du pays ne savaient point écrire; et ce n'était point seulement à Varenne qu'il en était ainsi; c'était partout la même chose, et non seulement sur le lac de Côme, mais dans tout le Comté, dans toute l'Italie, dans toute l'Europe.

Il n'osait pas cependant repousser ouvertement la demande de sa fille, mais il cherchait toute sorte d'excuses et de prétextes, il ne savait que dire, on voyait qu'il était sur des épines. Ottorino heureux de complaire à Béatrix et d'être en même temps agréable à son père, offrit de donner lui-même asile à Pelagrua; et

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
15 juillet 1876 (21).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE CINQUIÈME.

(Suite.)

Il se rappelait les premières paroles que sa bouche avait prononcées, paroles qui lui avaient fait comprendre toute la douceur du nom de père. Il se rappelait les espérances que lui donnait ce fils bien-aimé, qui seul devait être son appui et celui de sa douce compagne, qui devait leur procurer pour leurs vieux ans, le repos et la paix. Il se rappelait la consolation, la joie et l'orgueil de sa mère, quand après avoir accompli un heureux voyage, il vint pour la première fois amarrer sa barque à la rive. Il se rappelait la terreur qu'ils éprouvaient, sa femme

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Etudes du Lot.



La dernière livraison parue de l'Histoire de France de Michelet édition populaire en livraisons illustrées publiée par la librairie Lacroix, nous fait assister à la terrible lutte de Philippe-le-Bel contre Boniface VIII, à l'humiliation du Pape par le roi de France.

C'est avec les couleurs les plus vives et avec une éloquence toute particulière que Michelet nous retrace le grandiose spectacle de ces deux puissances du moyen-âge qui ont entamé un combat sans autre issue que la destruction de l'un ou de l'autre. Nous comprenons pourquoi le Roi de France a triomphé, et grâce à quels auxiliaires obstinés dans leur entêtement, il a remporté la victoire.

Parmi toutes les pages admirables de cette histoire c'est là une des plus belles. Aussi le public fait-il à cette publication l'accueil qu'elle mérite et Michelet est aujourd'hui considéré comme notre grand historien national. En lisant son Histoire de France, on peut-être fier d'appartenir à la nation qui a une pareille histoire et qui possède un tel historien.

Sous les titres de Origine et chute du second Empire. — Le Gouvernement de la défense nationale (collection in-4 à 3,50), la librairie Calman Lévy vient de mettre en vente deux volumes de M. Jules Simon, qui auront un grand retentissement. L'éminent et éloquent écrivain s'est placé au point de vue le plus élevé et le plus impartial pour apprécier les grands événements auxquels il a pris part. Cet ouvrage se recommande par la recherche de la vérité et la modération des jugements.

La Nouvelle Bibliothèque classique. Jouaust, éditeur. — A côté de la Collection des petits chefs-d'œuvre, qui se publie concurremment avec le Cabinet du bibliophile, la Petite Bibliothèque artistique, destinée aux amateurs d'ouvrages à gravures et à laquelle viendra bientôt se joindre la Bibliothèque fantaisiste, l'éditeur Jouaust vient de commencer la publication de la Nouvelle Bibliothèque classique, qui contiendra tout ce qui mérite véritablement d'être lu dans les écrivains, du quinzième au dix-huitième siècle.

Les OEuvres de Régnier, Grandeur et Décadence des Romains, inaugurant cette nouvelle collection. Ce sont deux volumes qui, par l'élégance typographique, la beauté du papier, la correction et la fidélité du texte, méritent et obtiendront l'approbation des bibliophiles. Imprimés dans le format in-16 élzévirien, avec les caractères elzéviriens que M. Jouaust a fait graver spécialement pour ses éditions, les volumes qui composeront la Bibliothèque classique pourront prendre place sur les rayons des bibliophiles, à côté des collections dont nous parlions plus haut. La Bibliothèque classique par le prix peu élevé, de ses volumes, sera véritablement la Bibliothèque Charpentier des bibliophiles.

En vente : REGNIER, 4 vol. — MONTESQUI, Grandeur et décadence des Romains, 4 vol. — BOILEAU, tome I. — HAMILTON, Mémoires de Grammont, 4 vol.

Sous presse : BOILEAU, tome II. — Satyre Ménippée, 4 vol. — REGNIER, Théâtre, 2 vol. etc.

L'immense succès de Quatre-vingt-treize illustré va toujours s'accroissant à chaque livraison nouvelle. La 4<sup>e</sup> série à 50 centimes est en vente et commence cette partie du grand livre de Victor Hugo intitulée : A Paris, où l'histoire se mêle au roman avec un intérêt si puissant.

Les quatorze dessins qui illustrent cette série donnent une suite très-curieuse des tableaux et des scènes du Paris tumultueux, terrible et superbe de 93. Signalons parmi ces dessins : la Queue aux épiciers; le Renversement de la Statue de Louis XIV; le Cabaret de la rue du Paon; la célèbre Entrevue de Danton, Marat et Robespierre; les intérieurs des Cafés du temps; puis les clubs, le Club de l'Écché, le Club des Jacobins; un Dîner chez Robespierre, une Tribune publique de la Convention, etc.

La gravure la plus curieuse se peut-être le facsimile, absolument exact, d'un arrêté du Comité de salut public, photographié sur une pièce du temps, et où les signatures de Robespierre, de Danton et de Marat sont autographiées d'après des originaux authentiques.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée

de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an en mandat : plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Muméro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

Crédit foncier de France.

Emission à 485 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

J. KLEIN LES BORDS DU NECK-AR, Valse, nouvelle œuvre du maestro populaire l'Nouveau succès ! ! Cette valse surpasse ses aînées par le charme et par la saveur de ses mélodies originales et distinguées. Pas un bal, pas une fête, pas de réunion sans qu'on entende ce petit chef-d'œuvre. Les trois premières éditions, tirées à 3,000 chacune, ont été épuisées en moins de trois semaines.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordre de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Caillestuart, le duc de Pluskow, Ma-

dame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 19,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 19,522 : M Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de ma vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil. 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épicier.

ÉTUDE de M<sup>e</sup> Scipion DELBREIL, avoué, licencié en droit, à Cahors.

VENTE d'une maison dépendant d'une succession vacante.

Adjudication fixée au 7 août prochain à midi

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du neuf mai dernier, le sieur Benjamin Barrau, curateur à la succession vacante du sieur Louis Guyot, habitant et domicilié de la ville de Cahors, a été autorisé à faire vendre dans les formes de droit l'immeuble ci-après décrit; en présence et avec le concours du sieur Jean-Baptiste Guyot, et de la dame

Marie Brugères, son épouse, tous les deux sans profession, habitants et domiciliés de ladite ville de Cahors, tous lesquels ont pour avoué M. Scipion Delbreil, avoué près ledit tribunal, demeurant à Cahors, rue du Parc, numéro 12.

Immeuble à vendre

Une maison dite la Maison Haute, dont la principale façade donne sur la Place au Bois de la ville de Cahors et la seconde façade sur la rue du Portail-au-Vent, sur laquelle se trouve la porte d'entrée de cette Maison Haute ne se trouve dépendre aucun magasin sur la place au Bois, la porte d'entrée, l'escalier et les lieux d'aisance seront et sont propriétés commune entre la Maison Haute et les propriétaires de la Maison Basse. Tous les grands greniers au-dessus de ladite maison donnée font partie de ladite maison et généralement tout ce qui constitue la Maison Haute, en haut et en bas, toutes les caves qui se trouvent sous ce qu'on appelle la Maison Basse faisant partie de la donation précitée sont comprises dans la vente avec tous les passages, jours, issues et servitudes utiles pour l'usage, l'immeuble donné et mis en vente. Il est savoir : la Maison Haute avec Bruguères, les propriétaires des magasins sur la place au bois, avec la Maison Basse et la rue du Portail au Vent, et les caves sont en entier enveloppées par la Maison Basse.

Ledit immeuble situé dans la ville de Cahors, chef-lieu du département du Lot, sera vendu aux enchères devant M. le Président du tribunal civil de Cahors, commis à ces fins par le jugement précité, en présence et avec le concours dudit M. Jean-Baptiste Guyot et de la dame Marie Brugères son épouse, aux clauses et conditions ramenées au cahier des charges déposé au greffe dudit tribunal.

L'adjudication aura lieu le sept août prochain à midi précis au palais de justice de la ville de Cahors, en la salle des criées, à l'audience qui sera tenu par M. le Président du tribunal civil de Cahors, sur la mise à prix de mille francs, ci..... 1000 fr.

Pour extrait certifié véritable. A Cahors, le quatorze juillet mil huit cent soixante-seize.

L'avoué poursuivant, Signé : DELBREIL.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les articles et extraits non signés. Le propriétaire-gérant A. Laytou.

LE MONITEUR DE LA BANQUE et DE LA BOURSE Parait tous les Dimanches EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES Résumé de chaque Numéro : Bulletin politique. — Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des ch. de fer, l'or, fr. — respons. étrangère, nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements. PRIME GRATUITE Manuel des Capitalistes 4 fort volume in-8. PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE REVUE BI-MENSUELLE Des Questions Sociales, Politiques, Financières, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales Parait le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8° 112 PAGES Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au BIEN UBIQUE, moyennant 56 fr. a. l'ii de 70 Primes diverses ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois 6 fr. Prix du Numéro: 1 Franc. Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

ETABLISSEMENT THERMAL VICHY (Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS A l'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinets de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversations et de Billards. Tous les chemins de fer conduisent à Vichy. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Ecrire : Administration de la C<sup>e</sup> concessionnaire, PARIS, 23, boulevard Montmartre. Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

Eaux Minérales de Miers Gare de Rocamadour (Lot) HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins. L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître. M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires. Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

LE JOURNAL DU DIMANCHE Recueil Littéraire et Illustré paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique. ABONNEMENTS : Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris. Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées. Trente-quatre volumes sont en vente Le volume broché, pour Paris..... 45 fr. id. pour les Départements. fr.

BAYLES JNE RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS, A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristallin, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, éprouvettes, groupes et paysages etc., etc. Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques. ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

TABLEAU DES DISTANCES nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC. Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors. PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur Tricard. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Termes, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.